

Lutte contre le décrochage et mise en œuvre des PSAD, de la remédiation à la prévention : quel nouveau rôle pour les régions ?

Judi 9 juin (de 14h à 18h) et vendredi 10 juin 2016 (de 9h à 14h)

Conseil régional de Centre-Val de Loire

Hôtel de Région - 9 rue Saint-Pierre Lentin
45 000 Orléans

PROBLÉMATIQUE

La lutte contre le décrochage scolaire constitue une priorité pour notre société. 140 000 jeunes sortent tous les ans du système scolaire sans qualification reconnue et ont de ce fait peu de chances d'accéder à un emploi de qualité. Dans le même temps, de nombreux jeunes sont en rupture scolaire ou en recherche d'insertion. Dans le cadre de la stratégie Europe 2020, la France s'est engagée à abaisser le taux de jeunes en dehors de tout de système de formation et sans diplôme du second cycle du secondaire à 9,5 % d'ici 2020.

Ce processus de décrochage scolaire qui conduit à l'échec et aux sorties du système est complexe, car les jeunes ne sont pas un groupe homogène, et parce qu'ils sont suivis par des acteurs (Education nationale, conseils régionaux...) et des organismes (CIO, Missions locales...) divers.

Le décrochage scolaire et l'offre de solutions ont été exposés pour la première fois, dans la loi sur l'orientation et formation tout au long de la vie du 24 novembre 2009, en envisageant notamment, une action coordonnée de l'ensemble des acteurs et sans délai, quand un jeune quitte sa formation sans avoir obtenu de diplôme. Ces dispositifs ont été complétés par l'instauration d'un droit au retour en formation initiale pour les sortants du système éducatif sans diplôme ou sans qualification professionnelle par la loi de refondation de l'école en juillet 2013. Le ministère de l'Education nationale dans un premier temps, a impulsé au niveau national des politiques de lutte contre le décrochage. En parallèle, dès les années 2000, plusieurs Régions se sont investies dans ce domaine. Les compétences régionales dans le champ du décrochage scolaire ont été renforcées par la loi du 5 mars 2014. Le raccrochage s'organise désormais dans le cadre du pilotage du SPRO pour permettre au jeune sorti sans diplôme de bénéficier d'une solution de réorientation et d'accompagnement.

Ces journées seront donc l'occasion de s'interroger sur les points suivants :

- Outre l'accord national ARF- Etat, quelles articulations entre les plans d'action impulsés par le ministère de l'Education nationale et les stratégies menées par les régions ?
- Comment les régions se sont emparées de la lutte contre le décrochage scolaire et comment les actions sont-elles désormais entre l'ensemble des acteurs ? Quelle mise en place des plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD) et quelle articulation concrète avec le SPRO ?
- Quelle est l'échelle pertinente de mise en œuvre des dispositifs de prévention et de lutte contre le décrochage (locale, départementale, régionale) ?
- Au-delà des mesures de correction, quelles mesures de prévention les régions ont développé ou renforcé ?
- Quels sont les moyens développés pour la mise en œuvre de ces nouvelles dispositions ? D'autres dispositifs régionaux innovants en matière de lutte contre le décrochage sont-ils proposés ?

PUBLIC

Les personnels des services de formation professionnelle, d'orientation et d'apprentissage des Conseils régionaux

OBJECTIFS

- Connaître les politiques régionales en matière de lutte contre le décrochage scolaire
- Informer et échanger sur les expériences régionales
- Consolider le réseau des participants

MÉTHODOLOGIE

- Exposés et échanges sur les pratiques
- Séances plénières et ateliers pour permettre les échanges entre les agents des différentes Régions



Jeudi 9 juin 2016

Programme

13h45

Accueil

14h00

Ouverture des travaux

Mme Cathy MUNSCH-MASSET, Vice-Présidente déléguée à l'éducation et à l'apprentissage, Conseil régional de Centre-Val de Loire

M. Philippe OURSIN, Directeur régional de la délégation CNFPT Centre-Val de Loire

14h30

Cadrage

Intervenant : **M. Régis ROUSSEL**, Responsable du Département Régions-Europe-International, Centre Inffo

14h45

Conférence d'ouverture

La lutte contre le décrochage : genèse, déploiement et implantations locales

Intervenant : **M. Marc ROUZEAU**, Directeur de la recherche et prospective ASKORIA, Maître de conférences associé Institut d'études politiques de Rennes

15h30

Débat avec les participants

15h45

Pause

16h00

Deux ateliers successifs :

Atelier 1 : Lutte contre le décrochage, retour sur une pratique commune depuis 2006 entre la région Centre-Val de Loire et l'académie d'Orléans-Tours

En 2006, la région Centre-Val de Loire et le rectorat de l'académie d'Orléans-Tours mettaient en place un dispositif pour permettre à chaque jeune sans solution de formation à la rentrée scolaire de trouver une place pour se former. Depuis, ce dispositif s'est élargi et s'est enrichi. Il a mobilisé de nouveaux partenaires. Forts de cette expérience, la région Centre-Val de Loire et l'éducation nationale ont acquis une culture commune en matière de lutte contre le décrochage scolaire qui est aujourd'hui mis à profit dans le cadre du SPRO et des PSAD.

Intervenantes : **Mme Martine BRODARD**, Directrice des politiques d'orientation et de formation, Conseil régional de Centre-Val de Loire et **Mme Sylvie HAUCHECORNE**, Cheffe du Service académique d'information et d'orientation Orléans -Tours

Atelier 2 : Prévention du décrochage scolaire et des ruptures des contrats d'apprentissage en région ALPC : les leviers et les partenaires

Les nouvelles responsabilités des régions dans le domaine de la lutte contre le décrochage et les ruptures de contrats s'exercent dans un contexte partenarial complexe. Les régions favorisent la mise en œuvre d'initiatives permettant de réduire le taux de rupture de parcours. Elles agissent au plus près des territoires en tenant compte des compétences de chaque acteur. Témoignages en région ALPC.

Intervenants : **M. Thierry CAGNON**, Directeur de l'éducation Aquitaine, et **Mme Florence POISSON**, Directrice de l'apprentissage, site de Bordeaux, Conseil régional d'Aquitaine Limousin Poitou-Charentes

18h00

Fin des débats

20h00

Dîner offert par le CNFPT

Vendredi 10 juin 2016

9h00 Accueil

9h15 Intervention plénière

Le SIEI et les applications RIO Suivi et Statistiques : un système d'information dédié à la remédiation du décrochage

Depuis sa création, le système d'information décrochage permet aux acteurs en charge de la remédiation du décrochage sur les territoires une meilleure prise en charge des jeunes. Quelles sont les actualités autour de cet outil en lien avec la nouvelle gouvernance régionale ? Quelles perspectives se dessinent pour améliorer encore ce système d'information ?

Intervenant : **M. Christophe HERLORY**, Chargé de mission, Pôle de lutte contre le décrochage, DGESCO- Département de la recherche et du développement, de l'innovation et de l'expérimentation, MENESR

10h15 Retours d'expériences

Pour une approche territorialisée de la lutte contre le décrochage

Enjeu de la coordination du partenariat des acteurs de terrain dans le cadre d'un appel à projet porté par la région Alsace

Rapport entre territoire et décrochage scolaire : prise en compte de la répartition inégale des risques sociaux? Articulation des périmètres d'action et des métiers autour de la lutte contre le décrochage scolaire ? Partage d'expériences venant d'autres territoires ?

Intervenantes : **Mme Christine de SAINT CHAMAS**, Chargée de mission, Direction Education formation, Conseil régional d'Alsace Champagne-Ardenne Lorraine et **Mme Céline VIVENT**, Chargée d'études, Centre associé régional Céreq-ESO (Espaces et Sociétés) de Caen

11h15 Pause

11h30 Conférence de clôture

Parcours de "raccrocheurs" : enjeux et effets des dispositifs de "remédiation" au décrochage scolaire

A travers l'analyse des parcours de 118 jeunes "décrocheurs-raccrocheurs", cette communication aborde les raisons du recours à des dispositifs de remédiation au décrochage, scolaire ainsi que les effets socioprofessionnels d'un passage par de telles structures : quelles sont les modalités pédagogiques qui y sont déployées ? Ces dispositifs sont-ils réellement en mesure de "remédier" au décrochage scolaire ? On observe que la recomposition de la forme scolaire à l'œuvre dans ces structures permet de renouer avec les apprentissages mais également de (re)trouver une confiance en soi et en l'avenir, si bien que l'évaluation de ces dispositifs doit aussi prendre acte de critères irréductibles à une logique comptable.

Intervenante : **Mme Juliette VOLLET**, Doctorante en sociologie, Centre Emile DURKEIM, Université de Bordeaux

12h15 Conclusion de la journée

Mme Isabelle GAUDRON, Vice-Présidente déléguée à la Formation professionnelle, à l'insertion et à l'orientation, Conseil régional de Centre-Val de Loire

Mme Sylvie GUILLET, Directrice INSET de Dunkerque-CNFPT

12h30 Déjeuner offert par le Conseil régional

Animation des journées

M. Régis ROUSSEL, Responsable du Département Régions-Europe-International, Centre Inffo



Retrouvez le programme, le dossier documentaire, les supports pédagogiques de
chaque journée sur :

www.regions-et-formation.fr - rubrique données régionales

et

www.wikiterritorial.cnfpt.fr